

Dionne, H. Gagnon, C. et Klein, J.-L., éd. (1986) *Du local à l'État : les territorialités du développement*. Chicoutimi/Rimouski, GRIR/GRIDEQ, 141 p.

Loïc Grasland

Volume 31, numéro 82, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021851ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021851ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Grasland, L. (1987). Compte rendu de [Dionne, H. Gagnon, C. et Klein, J.-L., éd. (1986) *Du local à l'État : les territorialités du développement*. Chicoutimi/Rimouski, GRIR/GRIDEQ, 141 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 31(82), 92–94. <https://doi.org/10.7202/021851ar>

spatiales. Cela se traduit concrètement par de nombreux commentaires, accompagnés d'exemples précis, sur les exigences de l'analyse géographique quantitative. Ainsi, le problème de la quantification (chapitre 1) y est amplement traité d'un point de vue géographique. On y traite, en particulier, des données énumératives ce qui est d'un intérêt certain pour les géographes utilisant, dans leur analyse, les données du recensement. De même, l'analyse des relations statistiques (chapitres 8 à 12) est nettement orientée vers les problèmes d'auto-corrélation spatiale, d'agrégation d'unités géographiques et de corrélation écologique. La présentation du problème de l'autocorrélation spatiale y est, en outre, très pédagogique ce qui permet une introduction en douceur à un problème statistiquement complexe.

Une autre caractéristique originale de ce manuel réside dans son souci explicite d'intégrer les différentes méthodes dans une suite logique d'application menant de la description statistique (chapitres 2 et 3), à l'inférence statistique (chapitres 6 et 7), en passant par l'emploi des distributions de probabilités (chapitre 4) et des techniques d'échantillonnage (chapitre 5). Cette intégration est permise par l'emploi des mêmes données, dont la nature a été discutée au premier chapitre, et qui reviennent dans les diverses applications tout au long des chapitres suivants. Cela permet au lecteur attentif de découvrir aisément les liens fonctionnels existant entre les différentes méthodes statistiques. Ces liens sont, du reste, fort bien soulignés par les auteurs au début et à la fin de chaque chapitre. La seule exception à cette intégration est le dernier chapitre (chapitre 13) portant sur certaines méthodes d'analyse multivariée, notamment le modèle « logit » et les analyses canonique et discriminante. Ce chapitre m'apparaît en effet coupé du reste de l'ouvrage en ce sens que les méthodes qui y sont abordées constituent des cas particuliers de méthodes plus générales qui, elles, ne sont pas abordées dans le manuel. Il aurait mieux valu, à mon sens, soit supprimer ce dernier chapitre, soit inclure un chapitre intermédiaire permettant de faire le pont en traitant même succinctement du modèle log-linéaire et de l'analyse factorielle. Pour le reste, il s'agit d'un manuel jouissant d'une présentation impeccable et d'un texte généralement clair et précis présentant très peu d'erreurs typographiques. En particulier, on appréciera le fait que les nombreuses équations sont données sans faute et que la notation reste consistante d'un bout à l'autre du manuel, deux qualités qui évitent bien des maux de tête aux lecteurs et qui ne sont pas nécessairement partagées par tous les ouvrages de ce genre.

Bref, je recommande fortement ce manuel qui est l'un des rares à proposer aux étudiants non pas seulement des techniques statistiques mais, également, une méthode de travail adaptée aux problèmes géographiques. Il est à souhaiter que les manuels à venir continueront dans la voie tracée par Clark et Hosking.

André LANGLOIS  
*Department of Geography*  
*University of California, Los Angeles*

DIONNE, H., GAGNON, C. et KLEIN, J.-L., éd. (1986) *Du local à l'État: les territorialités du développement*. Chicoutimi/Rimouski, GRIR/GRIDEQ, 141 p.

Plusieurs ouvrages récents ont porté un diagnostic désabusé sur la conjoncture actuelle: fin des grands idéaux, apathie politique, désenchantement du monde, vide social, politique et culturel (Gaucher, 1985; Barel, 1984; Baudrillard, 1983; Lipovestsky, 1983). Au plan de la connaissance, ils ont aussi une certaine tendance à ébranler ce qui était antérieurement acquis. Dès lors, les voies de la recherche deviennent peu rassurantes. Voilà pourtant un recueil qui, à défaut d'avenues bien tracées, ouvre des perspectives que l'on a envie d'explorer. À l'encontre d'une interprétation d'un vide social tous azimuts, la lecture d'une quotidienneté spatialement bien ancrée (la territorialité), suscite un renouvellement des problématiques de développement à un point tel qu'elles pourraient nourrir des alternatives sociales à défaut de les susciter. Sans doute cet objectif était-il d'ailleurs dans la tête des organisateurs du colloque dont est issue cette douzaine de textes, et dont le titre était « Espaces de développement: quelles territorialités pour la société de l'après-crise » (Chicoutimi, 1986).

Centrés sur une notion-clé, celle de territorialité, ces textes n'ont toutefois pas la prétention d'en expliciter toutes les dimensions. Celle-ci fait plutôt office de barre qui permet de maintenir le cap sur des approches nouvelles, sur des lectures autres des rapports entre société locale et État « aménageur », entre acteurs sociaux et territoire, entre développement et aménagement. Moins souvent donc objet que guide d'exploration, la notion n'apparaît cependant pas toujours comme un référent bien cerné. Même si Raffestin l'a brillamment introduite dans la géographie francophone, elle est loin d'être épuisée : elle fait partie de ces notions (comme celle de complexité) qui introduisent une multidimensionalité. Risi a donc raison de noter qu'il importe moins de l'enfermer dans une définition que de la rendre intelligible pour l'étude des sociétés. Toutefois, une évocation de la territorialité comme celle qui apparaît en épilogue aurait certes été aussi utile dans un prologue.

Cette lecture, et en particulier celle des cinq premiers textes regroupés sous le titre « Fondements et acteurs du territoire social », donne une idée de la richesse conceptuelle et empirique de la notion de territorialité. Risi tente en particulier d'identifier et d'explicitier des dimensions couvertes par la notion elle-même pour statuer sur sa pertinence et son envergure possible en géographie, alors que Careau s'interroge sur sa valeur de représentation en tant que concept.

Mais la territorialité a aussi une réalité concrète dont la vitalité peut avoir des revers. De Koninck souligne en particulier qu'elle peut par exemple être un piège pour la paysannerie : si elle lui assure une certaine autonomie de travail et ainsi « libère », elle garantit aussi son attachement à la terre et « aliène ». Le meilleur exemple de cette aliénation est que « les paysans, ceux qui construisent le territoire, n'occupent, n'exercent jamais le pouvoir d'État ». Ce qui se présente comme dénouement d'un certain nombre d'analyses chez De Koninck apparaît plutôt prétexte à exploration chez Villeneuve. Ce dernier constate en effet que l'espace concret, hétérogène, entrave la régulation monopoliste. Ceci est alors l'occasion de promouvoir une alternative de développement endogène, qui parte donc de l'espace concret, et motive ainsi l'exploration d'une territorialité conçue comme le rapport d'une communauté, au sens des sociologues, à son territoire. Gagnon poursuit cette exploration du rapport entre la territorialité et un développement endogène sous un angle plus précis, celui de la capacité du mouvement associatif à générer une telle stratégie de développement. Son diagnostic est plutôt réservé, et le demeurera sans doute tant que les recherches de l'autonomie au quotidien qui caractérise ce mouvement ne seront pas traversées par un objectif socio-politique d'ensemble.

Le questionnement de la notion devient donc presque immédiatement celui de son utilité sociale, celui de son insertion dans un projet politique. Cela apparaît encore plus évident lorsque les nouvelles stratégies de l'État l'intègre, mais, comme le souligne Klein, en la tronquant : la territorialité, ou plutôt sa réduction en sentiment d'appartenance, sert essentiellement le dessein d'aménagement de l'État et non celui d'un développement qui lui échappe. Cet aspect est abondamment illustré dans la série de six autres textes regroupés sous le titre « La reterritorialisation des rapports sociaux au Québec ». Elle permet en particulier à Klein et Bonneau d'introduire la notion de corporatisme territorial. Le premier attribue l'apparition de cette nouvelle forme de gestion à une redéfinition sociale et territoriale du rôle des élites locales dans l'aménagement et dans le développement, avec l'entrée en crise du mode de régulation keynésien. La seconde cherche à interpréter toute la stratégie d'aménagement du gouvernement péquiste, et particulièrement sa politique des MRC, sous cet angle et à identifier les fondements socio-idéologiques qui ont permis de rencontrer une certaine adhésion en région. Deux analyses plus empiriques sur la mise en place des MRC confirment partiellement cette interprétation en termes corporatistes : elle aboutit dans son application à un « processus participationniste au sens technocratique », de dire Fugère ; elle nie l'émergence d'un pouvoir régional autonome, d'ajouter Légaré. Mais l'adhésion à une telle stratégie reste la seule solution pour l'heure à condition que l'on maintienne une « vigilance sans trêve sur le processus », de conclure Désy en épilogue.

En bout de piste, comme nouveau support idéologique nécessaire aux visées de l'État, c'est-à-dire comme objet de la modernisation de son assise politico-idéologique, cette conception de la territorialité consacrera donc la dépendance économique. C'est à la lumière d'un autre exemple, celui de la dépendance économique du Tiers-Monde, que Simard tire aussi cette

conclusion et en vient à proposer qu'une géographie du développement devrait être centrée sur une analyse de la territorialité. Bien avant de devenir une notion à développer, la territorialité constitue donc un enjeu socio-politique pour l'État et la société civile. Cet enjeu est bien relevé dans l'article de Dionne. En s'interrogeant sur les conditions d'une nouvelle territorialisation qui puisse concilier la volonté de désengagement de l'État et son travail de régulation, il recentre finalement le débat « sur le caractère conflictuel des espaces, en particulier sur la dichotomie possible entre des territoires institutionnels de l'État et des territoires sociaux porteurs de projets ». Telle est bien la nature de l'enjeu : l'exploration de la territorialité — et son entrée dans la modernité — servira-t-elle le seul dessein volontariste de l'État ou bien pourra-t-elle être aussi le ferment d'un développement ascendant ?

Un des grands perdants de ces analyses est l'urbain. Ce manque est sans doute à l'image d'une territorialité urbaine tellement émoussée qu'elle est aujourd'hui difficilement perceptible, comme si la « fonctionnalisation » de l'espace avait été presque parfaite et totale. Or, c'est peut-être aussi avant tout de ce lieu qu'émerge aujourd'hui le post-modernisme, ce mouvement qui cherche à rehausser la « forme », de culture et d'histoire, à lui redonner une signification territoriale. C'est aussi autant de ce lieu qu'en région que s'effectue le « retour du sujet » et qu'illustrent entre autres la perspective méthodologique de Villeneuve et l'excellent épilogue de Désy.

L'exploration de la territorialité — des territorialités — est donc bien amorcée même si les voies en sont nombreuses et les moyens différents. Il n'est toutefois pas sûr qu'elle soit la seule préoccupation de chercheurs en quête de nouveaux territoires conceptuels : elle pourrait bien correspondre au début d'un comblement concret du vide social dont parle Barel (1984), c'est-à-dire à la découverte d'un nouveau sens des relations et des choses qui se situent entre le sommet et la base, entre le local et le global, et qui pourrait piéger cette anxiété qui nourrit à l'envi le repli social actuel.

LOÏC GRASLAND  
Montréal

COLLECTIF (1986) *Aménagement et développement. Vers de nouvelles pratiques*. Montréal, ACFAS, Cahiers de l'ACFAS, n° 38, 199 p.

Cette publication regroupe les actes du colloque de la section « aménagement et urbanisme » de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, tenu à l'Université du Québec à Chicoutimi les 21 et 22 mai 1985.

Les actes sont regroupés autour de quatre thèmes particuliers : a) le pouvoir local et les mouvements sociaux ; b) les projets alternatifs ; c) la question de l'aménagement et du développement et ; d) les nouvelles pratiques dans le domaine. À travers l'étude de ces thèmes, les auteurs discutent des rapports entre l'État et les sociétés locales et démontrent que, selon le cas, ces relations s'établissent en respectant une dynamique ascendante ou descendante.

L'étude du premier thème est intéressante en ce que la notion de pouvoir local est définie comme un « construit » alors que les mouvements sociaux sont perçus comme des lieux de mobilisation et de prise de conscience (Boudreault). L'examen qui est fait des conseils régionaux de développement du Nouveau-Brunswick est fort éclairant ; en fait, on propose une définition originale des nouveaux lieux de pouvoir et des problèmes inhérents à leur utilisation (Allain et Côté). L'étude de Collin et de Germain met en relief les enjeux du pouvoir local dans la mise sur pied des projets résidentiels urbains. Quant à l'étude de Laplante sur les enjeux du reboisement, elle ne cadre pas très bien avec les objectifs du volume bien qu'elle s'avère fort intéressante.

L'étude des projets alternatifs est probablement le thème le mieux articulé du volume. À cet égard, on remarque par exemple l'étude serrée dont font l'objet les aspects suivants : les rapports